

Les subsides

solvabilité, l'empressement des gens à nous prêter de l'argent et les réactions favorables dans notre économie, on se demande si le député n'exagère pas un peu.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, ma question s'adresse au député de Mississauga-Nord (M. Fisher). Le député, qui a critiqué la motion de l'opposition aujourd'hui, sait-il que cette motion reprend les termes mêmes qu'a employés le premier ministre (M. Trudeau) le 10 février 1980?

M. Fisher: Pardon, monsieur le Président?

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je demande au député de Mississauga-Nord s'il sait que la motion d'aujourd'hui reprend les termes mêmes qu'a employés notre premier ministre à Toronto le 10 février 1980?

M. Fisher: Monsieur le Président, je ne savais pas que le très honorable député de Yellowhead (M. Clark) avait dit cela à propos de son gouvernement en décembre. Est-ce bien là où veut en venir le député, à savoir que selon l'ex-premier ministre, son gouvernement n'était pas à la hauteur au point de vue économique? Je regrette, mais je ne crois pas avoir très bien saisi le conseil que le député me donne.

M. Blenkarn: De toute évidence, monsieur le Président, le député de Mississauga-Nord ne sait même pas qui est le premier ministre du Canada. Cela montre combien il est compétent, combien il est considéré dans son parti. Sauf erreur, monsieur le Président, il sillonne le pays avec un veston rouge et autres attributs de ce genre. Il peut bien continuer pour quelque temps encore. Pourrait-il nous dire, cependant, pourquoi, si les taux d'intérêt au Canada sont alignés sur ceux des États-Unis, notre chômage n'est pas le même? Pourquoi notre croissance ne pourrait-elle pas être aussi soutenue qu'aux États-Unis? Par exemple, nos investissements dans la machinerie ont baissé de 25 p. 100 depuis 1981, alors qu'aux États-Unis ils ont augmenté de 10 p. 100. Pourquoi les Américains ont-ils le vent en poupe? Parce qu'ils gèrent leur économie judicieusement? Parce qu'ils n'ont pas de merveilleux Programme énergétique national ni d'AEIE? Parce que leur gouvernement est à l'écoute du secteur des affaires?

M. Fisher: Je serai très bref, monsieur le Président. La même question a été posée, presque mot pour mot, au ministre d'État aux Finances (M. MacLaren) pendant la période des questions. Je sais que le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), que j'aime bien quand même, doit se faire répéter les choses plusieurs fois avant de les enregistrer. La maxime du président Khrouchtchev selon laquelle la répétition est la mère de toute connaissance, lui sied à merveille. C'est bien son cas. Je dois vous dire, monsieur le Président, que l'économie canadienne s'est généralement rétablie au-dessus des niveaux de 1981. Il faudra que le député prête attention la prochaine fois qu'un ministre de la Couronne lui assurera que c'est un fait.

Le président suppléant (M. Herbert): Nous reprenons maintenant le débat. La parole est au député de Huron-Bruce.

M. Murray Cardiff (Huron-Bruce): Monsieur le Président, je suis heureux aujourd'hui de pouvoir exprimer mes idées dans le cadre de ce débat et de rappeler au gouvernement,

encore une fois, les effets de sa mauvaise administration sur l'économie et de son action sur les régions comme celle de Huron-Bruce. Ma circonscription ressemble à beaucoup d'autres parce qu'elle a les mêmes problèmes.

Le député de Mississauga-Nord (M. Fisher), qui m'a précédé, a parlé des nombreuses associations que le gouvernement avaient formées avec divers groupes de Toronto et de partout au Canada. Il a cependant omis de parler d'association avec l'agriculture. Une chose est certaine: nous devons continuer de rappeler aux Canadiens que sans une forte communauté agricole, sans aliments, aucune association n'a de sens. Les producteurs alimentaires du Canada réussissent admirablement bien à approvisionner non seulement le marché de consommation intérieur mais aussi le marché extérieur. Je voudrais traiter tout particulièrement de la façon dont le gouvernement, en n'ayant pas de politique économique énergique impose aux Canadiens un loyer de l'argent plus élevé qu'il ne le serait si l'économie était plus vigoureuse. Avec son déficit élevé et son incapacité à raffermir notre dollar par rapport au dollar américain en accroissant les exportations et les investissements, le gouvernement n'a d'autre choix que de s'aligner sur la politique américaine pour ce qui est des taux d'intérêt.

Cela ne devrait pas être obligatoirement le cas. Le Canada devrait pouvoir adopter sa propre politique en matière de taux d'intérêt. Nous avons les richesses et les ressources nécessaires. Nous ne devrions pas avoir à subir des taux d'intérêt «made in America». Nous devrions pouvoir par nos propres moyens raffermir notre dollar et réduire le déficit. Ce faisant, nous devrions pouvoir établir des taux d'intérêt inférieurs aux taux d'autres pays.

Ces dernières années, la cherté du crédit agricole a grandement réduit la rentabilité et jusqu'à la viabilité des exploitations agricoles. Au moment même où de nombreuses exploitations agricoles ont de moins en moins de liquidités par suite des prix réduits des denrées agricoles et des coûts d'exploitation accrus, les taux d'intérêt jouent un rôle déterminant dans la faillite, la liquidation et la vente forcée d'exploitations agricoles. Ils ont causé aussi beaucoup de problèmes familiaux au sein des collectivités agricoles. Le nombre croissant de faillites agricoles est la preuve la plus flagrante de l'effet néfaste des taux d'intérêt élevés. A la fin de mars cette année, 163 agriculteurs avaient fait faillite, comparativement à 115 au cours de la même période l'an dernier. Ces chiffres ne tiennent pas compte des liquidations volontaires, qui sont probablement aussi nombreuses. Nous n'avons aucune donnée là-dessus, mais nous n'en sommes pas moins conscients.

Le gouvernement continue à soutenir que les faillites agricoles ne sont pas si nombreuses compte tenu du fait qu'il y a plus de 300,000 agriculteurs au Canada, mais beaucoup d'éminents économistes agricoles prétendent que le nombre des faillites dont le gouvernement est conscient est minime à côté du grand nombre de faillites non déclarées. La Société du crédit agricole estime qu'au moins 15 p. 100 des agriculteurs sont susceptibles de connaître des difficultés financières.